

## Édito



Les premiers mois de mon mandat auront été marqués par la crise sanitaire sans précédent que nous traversons toujours actuellement. Soucieux de protéger nos aînés, j'ai inscrit Saint-Pierre-lès-Nemours dans le programme de vaccination mis en place à l'initiative de la Communauté de Communes du Pays de Nemours. Dès le 10 février, les Saint-Pierrois qui le souhaitent et dont l'âge et la pathologie le permettaient, ont pu s'inscrire en mairie pour en bénéficier. Malheureusement, il n'a pas été possible de satisfaire toutes les demandes, la livraison des doses vaccinales ayant pris du retard. À l'heure où j'écris ces lignes, ce sont tout de même près de 300 personnes qui ont reçu au moins leur première injection du vaccin en contactant la mairie.



Mais cette attention particulière accordée à nos concitoyens les plus fragiles ne nous empêche pas d'avancer sur des grands projets.

Ainsi avons-nous déjà lancé une étude en vue de réaménager la rue de la Gare. La chaussée, qui est lourdement endommagée par endroits, et l'absence de trottoirs en ont fait une de nos priorités.

Nous travaillons par ailleurs à améliorer la sécurité des véhicules et des piétons, avenue Léopold Pelletier et rue de Larchant, car la livraison prochaine des logements Nexity dans le secteur pose d'ores et déjà de gros problèmes de trafic à la Ville.

Enfin, l'entrée de ville, avenue Carnot, retient toute notre attention. Nous tenons à lui redonner le cachet qu'elle mérite et que mérite Saint-Pierre-lès-Nemours!

### Bruno Landais

Maire de Saint-Pierre-lès-Nemours  
Vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Nemours

Facebook



Site Ville



## DES NOUVEAUX COMMERCES

Un centre commercial s'implante à l'entrée de la ville.



Qui entre à Saint-Pierre-lès-Nemours par l'avenue Carnot ne peut pas rater, sur la droite de la route, l'édification du nouveau centre commercial. La question restait de savoir quels commerces allaient s'y installer, outre le CIC, actuellement situé à Nemours et qui s'est inscrit dans ce projet dès son lancement.

D'abord pressenti pour accueillir des enseignes à bas prix, puis des enseignes nationales de boulangerie et de boucherie — projets auxquels Bruno Landais s'est opposé, refusant le risque

de mettre en difficulté les commerces de proximité existants —, le site, dont l'ouverture est annoncée pour septembre, abritera finalement un supermarché primeur et un supermarché bio, ainsi qu'un restaurant. Fresh, le supermarché primeur, occupera près de la moitié de la superficie totale, quand So bio, le supermarché bio, occupera, lui les deux-tiers de la surface restante. Reste un emplacement de 250m<sup>2</sup> disponible pour un restaurant. ●

## DES FLEURS, DES FEUILLES ET DES BRANCHES...

La Ville offre un jardin des simples à son église.



Le jardin de l'église, laissé en piteux état par des sécheresses successives, devait être repensé. Or, quoi de plus adapté au lieu et aux conditions climatiques qu'un jardin de simples! Aussitôt dit, aussitôt engagé, le projet, soutenu par Sophie Bordat, adjointe au maire et déléguée au cadre de vie, et Sébastien Brinas, conseiller délégué aux espaces

verts, avait de quoi séduire Caroline Gibet, responsable tourisme et pédagogie au Conservatoire National des Plantes de Milly-la-Forêt, rencontrée sur les conseils d'une habitante de Saint-Pierre-lès-Nemours, Anne du Plessis, et dont l'expertise a permis de préciser les choses. En concertation avec Éric Meier, responsable des espaces verts de la Ville, aussi enthousiaste qu'impliqué dans l'entreprise, il a été décidé d'organiser le terrain en quatre parcelles, faisant chacune la part belle aux quatre grandes familles des plantes traditionnellement présentes dans les jardins de simples, à savoir: les aromatiques, les médicinales, les tinctoriales et les odorantes. Un olivier central viendra compléter le tableau et des bancs permettront aux visiteurs de profiter à loisir de ce petit coin de paradis. ●

## 32 MÉDAILLES, PAS MOINS!

**Bruno Landais remet leurs récompenses aux diplômés du travail.**

Ce ne sont pas moins de 32 diplômes que le maire a remis samedi 6 mars: 12 d'argent, lesquels viennent saluer 20 années de travail, 8 de vermeil, en récompense de 30 années de travail, 6 d'or, pour couronner 35 années de travail, et 6 « grand or », témoignant de 40 années de bons et loyaux services! Nous félicitons tous ces nouveaux diplômés pour leur constance, et particulièrement M. Éric Barthélémy, médaillé à la fois de vermeil, d'or et de grand or.

Dans son discours, le maire a rappelé le contexte actuel difficile, sur les plans économique et professionnel, et invité les récipiendaires à transmettre, autant que possible, leurs compé-



tences et leurs savoir-faire aux jeunes générations.

La cérémonie, qui a eu lieu dans le plus grand respect des règles sanitaires, et n'a pas pu s'achever par le traditionnel pot de l'amitié, a toutefois été l'occasion d'échanger sur de nombreux sujets. ●

## EN PLEINE LUMIÈRE

**Le maire prime les lauréats du concours des maisons illuminées.**

Toujours le 6 mars, Bruno Landais, accompagné de Jean-Claude Dumay et Yasmina Richard, élus à la culture et aux loisirs, a eu le plaisir d'accueillir les lauréats du concours des maisons illuminées organisé en décembre. Rappelant le rôle important de ces décorations de fin d'année, lesquelles participent à l'ambiance festive générale de la ville, le maire a remercié tous les participants, qui ont su, en dépit des circonstances peu propices aux réjouissances, faire preuve d'imagination et d'inventivité pour nous charmer.

Six personnes, parmi les 18 inscrites, ont été justement récom-



pensées, recevant chacune un bon d'achat à valoir dans le commerce saint-pierrois de son choix.

La réception s'est évidemment déroulée, là encore, dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur. ●

## DES PIÈGES ILLÉGAUX

**Un animal domestique grièvement blessé par un piège à mâchoires.**

Les services de la mairie ont été informés qu'un animal domestique a été pris récemment dans un piège à mâchoires sur le territoire de la commune. Rentré chez ses maîtres, le piège pendant à la patte, l'animal a dû être amputé.



Pour rappel, l'utilisation des pièges à mâchoires est strictement interdite en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1995. Tout contrevenant s'expose à une peine pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende. ●

## ■ VOIRIE

### BALAYONS DEVANT NOS PORTES

**L'entretien des trottoirs incombe aux habitants.**

L'épisode neigeux de février a mis une nouvelle fois en lumière le rôle de chacun dans la gestion de la sécurité des piétons dans nos quartiers. Si c'est à la Ville de se charger de l'entretien des chaussées, c'est bien aux riverains d'assurer celle des trottoirs, comme l'exige l'arrêté municipal n° 81/18 du 04/09/18, reconduit le 01/03/21 (arrêté n° 51/21). Qu'il s'agisse de neige, de pétales ou de feuilles, nous nous



devons d'en débarrasser les trottoirs attenants à nos habitations afin de prévenir les risques de chutes. ●

## DES DRAPEAUX EN BERNE

**En mémoire des victimes du terrorisme...**

La date du 11 mars est, depuis 2020 et dans toute l'Europe, la journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme. Depuis 2015, en France, 260 personnes ont péri par acte de terrorisme.

Rendant hommage à ces victimes, la Ville a mis ses drapeaux en berne toute la journée de ce 11 mars.



## UN DÉPÔT DE GERBE

**... et de celles de la guerre d'Algérie**

Il y a eu 59 ans le 19 mars étaient signés les accords d'Évian qui mettaient un terme à la guerre d'Algérie.

En mémoire de toutes les victimes du conflit, quelles que soient leur origine et leur confession, une gerbe a été déposée à midi, heure du cessez-le-feu, au pied du monument aux morts de Saint-Pierre-lès-Nemours, par son maire, Bruno Landais. ●





# BUDGET

## En direct avec le maire

### ➔ **Quelles sont les grandes priorités budgétaires pour 2021 ?**

Le budget 2021 va s'attacher, d'une part, à valoriser et consolider les effectifs administratifs et techniques, et d'autre part, à permettre à la commune d'investir enfin de nouveau dans son avenir, que ce soit dans les domaines de la voirie, de la sécurité, ou de l'aménagement et des équipements urbains.

**Je serai particulièrement attentif à ce que les coûts de ces différents projets soient maîtrisés.**

### ➔ **Concrètement, comment cela va-t-il se traduire ?**

La Ville ayant pris beaucoup de retard dans l'entretien de sa voirie et la rénovation de son patrimoine, nos principaux efforts vont porter sur ces dossiers cette année.

Des travaux de réfection s'avèrent indispensables un peu partout à Saint-Pierre-lès-Nemours. En matière de patrimoine, le plus gros poste de dépenses reviendra aux écoles. Nous procéderons à des travaux de réfection de toitures et à des travaux d'isolation thermique. D'autres investissements seront faits, des véhicules municipaux, très vieillissants, devant être changés, de même que des biens mobiliers, dans les écoles, au restaurant scolaire...

**Je tiens à préciser que ces dépenses feront l'objet de demandes de subventions à chaque fois que ce sera possible, et qu'elles se feront sans aucun recours à l'emprunt, pas plus qu'à une augmentation des impôts communaux !**

### ➔ **La part des subventions accordées aux associations ne diminue pas alors que la plupart d'entre elles ne peuvent plus ou quasiment plus pratiquer leurs activités depuis un an. Pourquoi ce choix ?**

Les associations ont subi de plein fouet les effets de la crise sanitaire : fermetures de salles, demandes de remboursements des adhérents, absence de nouvelles adhésions... Or, avec plus d'un adulte sur quatre membre d'une association en France, on peut concevoir le poids que représente ce secteur pour le pays, tant en terme de rapports humains et de lien social qu'en terme économique. Il nous est donc apparu essentiel de soutenir nos associations saint-pierroises quand elles en ont le plus besoin.

C'est un signal fort qui montre combien nous tenons à préserver le tissu associatif de notre territoire, dans un esprit de solidarité.

**Soutenir nos associations, c'est une manière d'affirmer notre adhésion aux valeurs qu'elles défendent.**

### ➔ **Quels sont vos projets les plus ambitieux pour Saint-Pierre-lès-Nemours ?**

Quatre projets sont actuellement à l'étude. Le premier concerne le réaménagement de la rue de la Gare, le deuxième, que nous sommes en train de finaliser, la vidéoprotection, le troisième, l'entrée de la ville, avenue Carnot et le quatrième, le renouvellement de l'éclairage public. Nous réfléchissons à ce qu'il est possible de faire pour lui redonner l'attractivité que mérite la commune.

**Nous serons vigilants à ce que ces projets s'inscrivent dans une démarche de qualité pour la Ville. ●**

## LE MOT DE SÉBASTIEN DETEIX, 1<sup>er</sup> MAIRE-ADJOINT CHARGÉ DES FINANCES

Une seule ligne directrice à partir de 2021: maîtriser le budget!

Pour héritage, une politique d'investissement non maîtrisée dans sa réalisation et son financement sur la période 2013-2015 (le programme du « GREAU » - École de la Fontaine sèche) a privé la collectivité de toute capacité à investir jusqu'en 2019.



L'année 2020 aura été une année de transition vers une situation d'équilibre financier avec, malgré tout, un endettement lourd à supporter jusqu'en 2027.

Le budget 2021 doit permettre à la commune d'investir enfin de nouveau dans son avenir.

### PETIT LEXIQUE (base 2020)

Pour bien comprendre le budget d'une commune

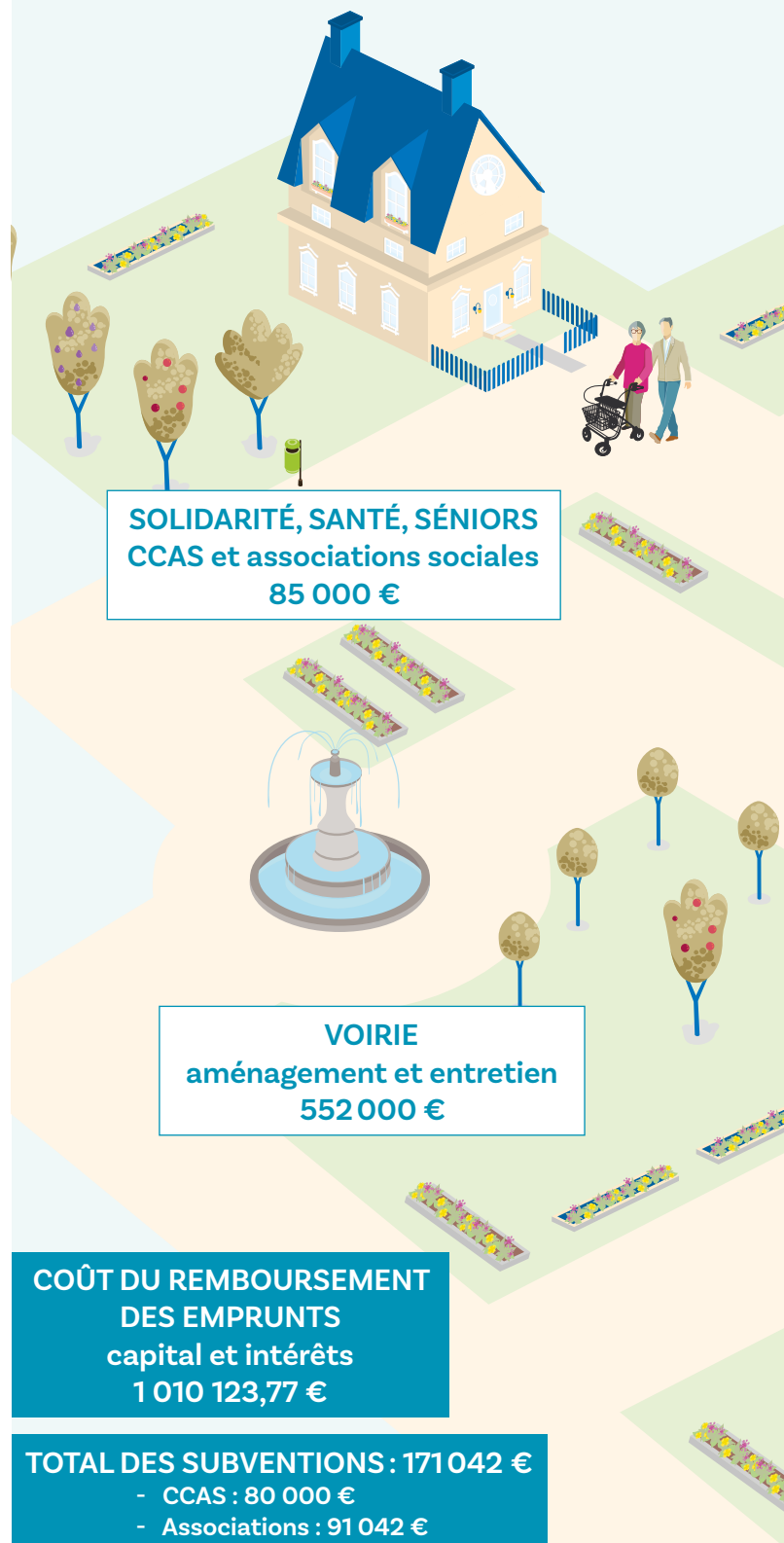
**Les recettes de fonctionnement** (hors résultat de fonctionnement reporté) proviennent des produits des services et du domaine (3,5%), de la fiscalité locale avec les impôts et les taxes (85%), des dotations de l'État et subventions (6,5%), des autres produits de gestion (2,1%).

*Il est à noter une réforme fiscale 2021 importante selon la loi de finances 2021 visant à attribuer aux communes la part départementale des taxes foncières (18%) pour compensation de la suppression de la taxe d'habitation.*

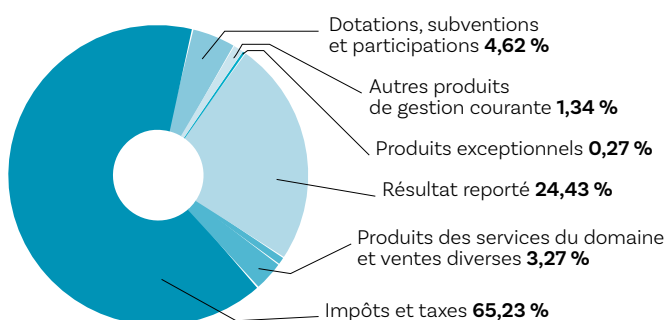
**Les dépenses de fonctionnement** rassemblent les charges à caractère général (25,3%), les charges de personnel (51,5%), les autres charges de gestion courante (9,9%) et les charges financières (6,9%).

**Les recettes d'investissement** sont alimentées mécaniquement par l'excédent de fonctionnement reporté et par l'intégralité de l'excédent d'investissement reporté de l'année précédente, par les subventions d'investissement (en l'absence d'investissement, pas de subvention), les cessions d'immobilisations et les emprunts.

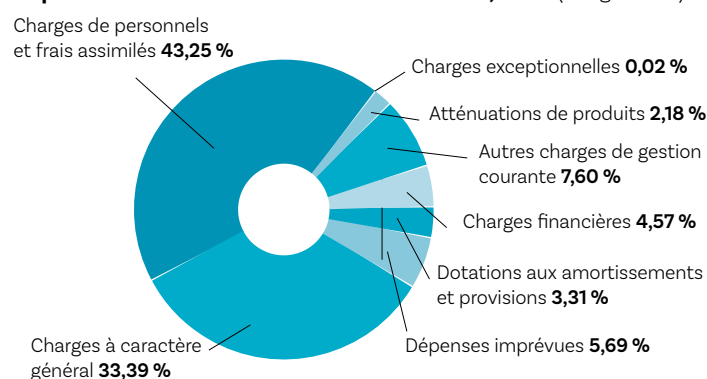
**Les dépenses d'investissement** regroupent les acquisitions de biens immobiliers, ou mobiliers durables (véhicule, matériel informatique, mobilier...), et les travaux d'entretien et de rénovation du patrimoine (voirie, infrastructures immobilières), mais aussi le remboursement du capital des emprunts contractés (le programme immobilier du « GREAU » représente à lui seul 80% du capital de la dette globale).



**Recettes de fonctionnement : 7 742 973,78 €** (budget 2021)



**Dépenses de fonctionnement : 5 978 293,42 €** (budget 2021)







**JEUNESSE ET  
AFFAIRES SCOLAIRES**  
367 000 €



**PATRIMOINE**  
555 000 €



**CULTURE, SPORT  
ET LOISIRS**  
226 000 €



**CHARGES DE PERSONNEL**  
tous services confondus  
2 585 500 €



**CADRE DE VIE**  
propreté, espaces verts  
719 000 €



**SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE**  
véhicule de police, vidéo-protection  
et éclairage public  
383 000 €



Le Village  
Potager

# HÉLÈNE ET ÉTIENNE FALISE L'HISTOIRE D'UNE RECONVERSION

C'est à l'occasion d'un séjour d'un mois dans une ferme pédagogique, aux Philippines, qu'a germé l'idée du Village potager dans l'esprit d'Hélène et Étienne Falise. Ils en revinrent avec l'intention de se lancer ensemble dans le maraîchage bio.

Dix-huit mois plus tard, leur tout nouveau diplôme agricole en poche, ils s'installent à Saint-Pierre-lès-Nemours. Avec ses quarante hectares, dont quinze de bois, ses bâtiments nombreux et sa situation géographique, ni totalement rurale, ni com-



plètement urbaine, l'exploitation avait tout pour les séduire.

S'articulant autour de trois pôles (le maraîchage, la location de gîtes et l'accueil de séminaires d'entreprise), leur activité n'a de cesse de se développer. Elle compte aujourd'hui une vingtaine de salariés et produit plus de cent-cinquante variétés de légumes par an sur onze hectares de champs et de serres.

Hélène et Étienne fournissent aujourd'hui une dizaine d'AMAP, et travaillent, en click and collect, en partenariat avec des commerçants de Nemours, Moret, Montigny-sur-Loing et Fontainebleau, à qui ils livrent les paniers commandés par leurs clients. Ils ouvrent également leur boutique sur place chaque fin de semaine. Vous y trouverez des légumes, mais aussi de bonnes recettes et des conseils précieux.



Vont-ils s'en tenir là ? Sûrement pas ! Il leur reste encore 14 hectares à aménager pour nous surprendre et nous séduire... ●

## Le Village potager

Route de Larchant, Saint-Pierre-lès-Nemours (sur la droite, après le panneau de sortie de ville).

Boutique ouverte tous les vendredis de 15h à 18h et tous les samedis de 10h à 13h.

Portes ouvertes en saison, chaque dernier jeudi du mois.

Renseignements :  
[www.levillagepotager.com](http://www.levillagepotager.com)  
Tél. : 01 64 78 67 28



## TRIBUNES

### Opposition

#### Agir pour Saint-Pierre

Chers Saint-Pierrois

Nous regrettons les choix des dates et heures pour la tenue des conseils municipaux. Ils ne permettent pas aux St-Pierrois d'y assister même dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Les orientations budgétaires ou le vote du budget prévu le 22 mars à 18h30 concernent tous les St-Pierrois. D'autres communes ont fait le choix du samedi matin ou de la journée en semaine. Il nous semble que cette démarche est plus respectueuse vis à vis des administrés. Nous continuons à répondre à vos questions.

Pour nous contacter :

[agirpoursaintpierre2020@gmail.com](mailto:agirpoursaintpierre2020@gmail.com)

Dominique Herblin-Derivault, Yves Deneufbourg, Anne-Marie Chèvre, Jean-Luc Matéo-Sans, Joëlle Naslot, Jean Turpin

### Majorité

#### J'aime Saint-Pierre-lès-Nemours

En cette longue période où le protocole sanitaire interdit les manifestations publiques, qui sont bien souvent, pour les élus, l'occasion de se rapprocher des administrés, nous avons fait le choix, depuis le début de ce mandat, de venir régulièrement à votre rencontre. Ces moments de proximité facilitent les échanges directs, et nous permettent de rester à l'écoute de vos problématiques quotidiennes et de vous informer de nos projets et de notre programme de travaux pour 2021. Ce qui n'empêche pas ceux qui le veulent de rencontrer leurs élus en mairie le samedi matin ou sur rendez-vous.

Les élus de la majorité

## Saint-Pierre-lès-Nemours

Numéro 4 - avril 2021



**Directeur de la publication :** Bruno Landais

**Directrice communication :** Létitia Pannunzio

**Rédactrice en chef :** Valérie Strub

**Conception et réalisation :** Planète Com

**Crédits photos :** Mairie de Saint-Pierre-lès-Nemours

**Tirage :** 2 800 exemplaires

**Imprimeur :** Imprimerie Vaillot

La reproduction même partielle de ce document est interdite sans accord préalable. Les textes contenus dans la rubrique « Tribune libre » n'engagent que leurs auteurs.



## DES ENFANTS GÂTÉS

L'accueil de loisirs



Décidément, il fait bon être enfant à Saint-Pierre-lès-Nemours! On peut y fréquenter l'accueil de loisirs...

## DEUX PREMIERS CONTRATS

La Ville soutient l'emploi des jeunes...



C'est dans le cadre du Parcours Emploi Compétences mis en place par Pôle Emploi que la mairie a pu proposer à Manon, 18 ans, et Laureen, 21 ans, un contrat d'une durée de 9 mois au service de la restauration scolaire et au service de l'entretien. Signé en mairie le 27 janvier, il va offrir aux jeunes filles une formation rémunérée et accompagnée, qui leur permettra d'acquérir un savoir-faire et des compétences techniques propres à leur métier. Nous leur souhaitons la bienvenue. ●

Janvier et février étant des mois gourmands, les jeunes Saint-Pierrois ont pu s'y régaler de galettes et de crêpes, d'autant plus savoureuses qu'ils les avaient cuisinées eux-mêmes. Les artistes en herbe auront aimé s'initier au théâtre ou au mime, et les amateurs de grand air se lancer dans une expédition en forêt ou une bataille de boules de neiges. Jeux de société, de construction, d'extérieur,



travaux manuels et artistiques, moments de détente ou conviviaux... Gageons que les enfants conserveront de bons souvenirs de leurs mercredis de janvier et de leurs vacances de février! ●

## UNE QUINZAINE DE STAGIAIRES

... et leur formation!

Une quinzaine de jeunes gens, âgés de 14 à 21 ans, ont été accueillis en mairie depuis septembre, dans le cadre de stages. Qu'il s'agisse de simples stages d'observation d'une semaine ou de stages indispensables à l'obtention de leur diplôme et pouvant s'étendre sur une période allant jusqu'à six semaines, ces garçons et filles, élèves de 3<sup>e</sup>, de CAP, de bac pro ou de BTS, avaient tous en commun d'avoir eu les plus grandes difficultés à trouver une entreprise susceptible de les accueillir cette année.

Tous les services de la mairie ont été sollicités, de même que le centre communal d'action sociale. Nous remercions les agents de la Ville qui



se sont mobilisés, dans un esprit d'entraide, et ont accepté de jouer le jeu de la solidarité en accueillant ces jeunes au sein de leurs équipes.

Il va de soi que toutes les règles sanitaires ont été respectées à la lettre, par les stagiaires aussi bien que par les employés de la mairie! ●

## UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE

Pose de bornes chemin de la Messe

Chemin de la Messe, à proximité immédiate de l'entrée de l'Institution La Salle Sainte-Marie, ont été posées sept balises à colliers réfléchissants parfaitement visibles, de jour comme de nuit, ce, afin d'empêcher le stationnement des véhicules trop près de l'école et de sécuriser la circulation des élèves dans une zone déjà limitée à 30 km/h. ●



## LES DOMMAGES DE LA TEMPÊTE

Chute d'un chêne avenue d'Ormesson.

Le 23 janvier, la tempête qui sévissait depuis plusieurs heures a eu raison d'un arbre, qui s'est abattu, déraciné, sur l'avenue d'Ormesson (RD 607). L'agent d'astreinte de la Ville a immédiatement entrepris de le débiter en tronçons afin de dégager la chaussée au plus vite. Nous remercions les passants qui l'ont aidé à débiter rapidement les morceaux épars. ●

■ SOLIDARITÉ

## DON DU SANG

À Saint-Pierre-lès-Nemours, le 26 mai.



La Ville, désireuse de s'inscrire dans une démarche citoyenne et solidaire, accueille, pour la première fois, l'Établissement Français du Sang pour une collecte. Celle-ci aura lieu le 26 mai, de 15h à 19h30, au centre socio-culturel. Chaque jour, les établissements hospitaliers français ont besoin de 10 000 dons afin de pouvoir soigner, dans de bonnes conditions, entre 2 500 et 3 000 malades et blessés. Vous avez entre 18 et 70 ans et vous voulez donner votre sang? Il vous suffit de prendre rendez-vous sur le site de l'EFS à partir du 25 avril:

[www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)

Nous comptons sur vous. ●

## DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Pour prendre rendez-vous avec l'un d'eux, merci d'appeler le secrétariat du maire: 0164 45 13 74.

- **M. Sébastien Deteix** (finances, sécurité et tranquillité publique): les lundis (horaire à déterminer au moment de la prise de rendez-vous)
- **M<sup>me</sup> Sophie Bordat** (démocratie locale, citoyenneté, cadre de vie): les mercredis de 13h30 à 15h30
- **M. Éric Dalmayrac** (économie, voirie, travaux): les lundis toute la journée
- **M<sup>me</sup> Élisabeth Sartori** (solidarité, seniors, cohésion sociale): les lundis, mardis, jeudis et vendredis
- **M. Thierry Rémond** (urbanisme, aménagement du territoire, développement durable): toute la semaine
- **M<sup>me</sup> Cendrine Fromager** (affaires scolaires, petite enfance, périscolaire): Les mardis de 15h à 18h
- **M. Fabrice Morvan** (sport, jeunesse): les lundis matin, mardis toute la journée et jeudis après-midi
- **M<sup>me</sup> Létitia Pannunzio** (communication): les mardis à partir de 17h
- **M. Jean-Claude Dumay** (culture, cérémonies publiques, vie associative): les vendredis matin
- **M<sup>me</sup> Yasmina Richard** (animation de la ville, loisirs): les lundis et jeudis après-midi
- **M. Sébastien Brinas** (propreté, espaces verts): les samedis matin



## DES IDÉES VERTES

La Région soutient les projets écologiques de la Ville.



Pour la deuxième fois, Saint-Pierre-lès-Nemours a participé au « budget participatif écologique et solidaire » organisé par la Région Île-de-France, avec les projets suivants:

- La pose de candélabres solaires, chemin de Busseau, lequel n'est pas équipé en électricité.
- La suppression du plastique dans nos cantines, qui implique l'achat de vaisselle en verre et de plats en inox.
- L'achat d'un véhicule électrique pour le service propreté de la Ville. ●

## BRÈVES

Une maison de fonction proche de la mairie, et inhabitée depuis 8 ans, vient d'être rénovée par des entreprises saint-pierroises pour un montant total de 30 000 €.

Pour rappel, Puisselet et Chaintréauville sont désormais desservis en TàD, ou Transport à la Demande! Le service est assuré du lundi au vendredi, de 9h à 12h00

et de 13h30 à 16h30, sauf les jours fériés, et vous permet de vous rendre à l'hôpital de Nemours, au centre-ville de Nemours ou à la gare de Nemours - Saint-Pierre.

**Renseignements et réservations:** [tad.idfmobilites.fr](http://tad.idfmobilites.fr) ou 09 70 80 96 63.



Si vous repérez un nid de frelons asiatiques de la taille d'une orange, situé dans un endroit abrité et généralement à moins de trois mètres de haut, il vous faut le faire détruire par une entreprise spécialisée. Si le nid que vous apercevez est beaucoup plus gros (jusqu'à 80 cm de diamètre), il s'agit alors d'un nid abandonné dont il n'est pas indispensable de se débarrasser.



## NUMÉROS UTILES

SAMU: 15  
Pompiers: 18 ou 112  
Police nationale: 01 64 78 50 20  
Police municipale: 01 64 45 13 66  
Gendarmerie: 01 64 45 58 10  
SOS Médecins: 0 820 07 75 05  
Centre anti-poison: 01 40 05 48 48  
Brûlures corporelles graves: 15 ou 112  
Allo Enfance maltraitée: 119  
Violence femmes infos: 3119  
Drogues Alcool Tabac Infos: 113  
SIDA Info service: 0 800 84 08 00  
SOS Vétérinaire 77: 0 892 68 99 33